

## BUREAU DE LANNION

36 Av. du Général de Gaulle – 22300 LANNION  
N° Agr E 1702200080

## BUREAU DE LOUANNEC

4 Route de Tréguier – 22700 LOUANNEC  
N° Agr E 1702200070

## BUREAU DE TREGASTEL

Z.C. Poul-Palud – 22730 TREGASTEL  
N° Agr E 1702200060



**Armor Auto Ecole**  
Since 1971

PERMIS B - ACC - A/A1/A2  
AM - BE - B96

02 96 37 03 66

Mail : armor-auto-ecole@wanadoo.fr  
Site Internet : armor-auto-ecole.com



## EXEMPLE DEPARCOURS DE FORMATION B/B78/AAC/CS

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

### 1-Evaluation de départ

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation vous sera programmé sur ordinateur au moyen d'un logiciel fourni par codes rousseau et certifié REMC

### 2-Inscription

A la suite de l'évaluation, nous procéderons à l'inscription avec la signature du contrat. A partir de ce moment, vous pourrez commencer votre formation au permis

### 3-Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, basé sur le REMC, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

-mercredi de 13h30 à 15h

-vendredi de 17h30 à 19h30

en dehors de ces horaires vous pourrez effectuer des tests avec correction pendant les heures d'ouverture du bureau

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet. Le contrat vous permet de venir en salle pendant 1 ans sans limite de cours.

Les thèmes peuvent varié et être modifié en fonctions de la demande, de vos besoins et des lois futures :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- théories de l'activité de conduite
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des cours spécifiques sur les thèmes :

- Les distracteurs
- L'alcool, drogue
- La vitesse
- spécificités deux roue et remorque

#### **4-examen théorique**

une fois que vos résultats au test de code seront corrects et sous les conseils d'un enseignant, vous pourrez vous inscrire auprès d'un opérateur agréé par l'état pour faire passer l'examen théorique. Pour l'inscription, une redevance de 30 euros vous sera demandée par l'opérateur. Pour réussir l'épreuve, il vous faudra répondre correctement à 35 bonnes réponses sur 40. nous pouvons faire les démarches pour vous sans aucun supplément.

#### **5-Parcours pratique**

La phase pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente)
- météo dégradé si le cas se présente (pluie, vent, brouillard...)

Vous sera proposé un voyage école (volontariat).

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de 2 élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée.

De l'écoute pédagogique peut vous être proposée (volontariat).

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

## Le programme de formation REMC :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
<p><b>1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul</b></p> <p><i>Formation pratique hors circulation sur parking ou lieu privé, puis sur route à très faible circulation. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures</li> <li>- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir</li> <li>- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire</li> <li>- Démarrer et s'arrêter</li> <li>- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures</li> <li>- Utiliser la boîte de vitesses</li> <li>- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire</li> <li>- Regarder autour de soi et avertir</li> <li>- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité</li> </ul>
<p><b>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.</b></p> <p><i>Formation pratique dans des conditions normales de circulation, en agglomération de taille moyenne. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte</li> <li>- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation</li> <li>- Adapter l'allure aux situations</li> <li>- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité</li> <li>- Tourner à droite et à gauche en agglomération</li> <li>- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire</li> <li>- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau</li> </ul>
<p><b>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b></p> <p><i>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer et maintenir les distances de sécurité</li> <li>- Croiser, dépasser et être dépassé</li> <li>- Passer des virages et conduire en déclivité</li> <li>- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie</li> <li>- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide</li> <li>- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense</li> <li>- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites</li> <li>- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau</li> </ul>
<p><b>4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</b></p> <p><i>Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par un voyage école. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre un itinéraire de manière autonome</li> <li>- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie</li> <li>- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer</li> <li>- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir</li> <li>- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules</li> <li>- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence</li> <li>- Pratiquer l'éco-conduite</li> </ul>

Deux bilan de compétences seront effectué :

-le premier, une fois la compétence 1 et la compétence 2 traité en cours

-le deuxième, une fois la compétence 3 et la compétence 4 traité en cours

d'une vingtaine de minutes chacunes, elles permettent de faire un point sur votre évolution.

## **6-conduite accompagnée et supervisée**

Si vous avais choisi la conduite accompagnée ou la conduite supervisée, c'est au partir de ce moment que nous positionnerons un rdv préalable de deux heures avec au moins un de vos accompagnateurs et ensuite vous pourrez commencé votre conduite. Cette phase de conduite accompagnée sera de 1 ans et 3000km minimum, durant cette période, 2 rdv pédagogique obligatoire seront programmé, 1 entre 4-6 mois et 1000km. Le deuxième au bout des 3000km.

Pour la conduite supervisée, aucun délai obligatoire, mais nous conseillons un minimum de 3mois et nous vous proposerons 1 rdv pédagogique.

## **7-examen blanc**

un examen blanc vous sera programé une fois que les quatre compétence auront été acquise. Cette examen a pour but de vous mettre en situation réelle, elle durera 1h et si possible avec un enseignant autre que celui habituel.

-32 minutes d'examen blanc

-28 minutes de bilan et d'échange, voir de remise en situations

## **8-examen pratique**

à la suite de votre examen blanc et suivant sont résultat, une date d'examen pratique vous seras proposé. Vous serez accompagnant avec un enseignant de l'auto-école et a la suite de votre examen nous nous occuperont, si vous le souhaitez, de toute les démarches pour la créations de votre titre (permis) sans aucun supplément.

## BUREAU DE LANNION

36 Av. du Général de Gaulle – 22300 LANNION  
N° Agr E 1702200080

## BUREAU DE LOUANNEC

4 Route de Tréguier – 22700 LOUANNEC  
N° Agr E 1702200070

## BUREAU DE TREGASTEL

Z.C. Poul-Palud – 22730 TREGASTEL  
N° Agr E 1702200060



**Armor Auto Ecole**  
Since 1971

PERMIS B - ACC - A/A1/A2  
AM - BE - B96

02 96 37 03 66

Mail : armor-auto-ecole@wanadoo.fr  
Site Internet : armor-auto-ecole.com



## PARCOURS DE FORMATION A1/A2

Vous allez apprendre à manipuler une moto, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

### 1-Evaluation de départ

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation vous sera programmé sur notre plateau avec une moto et en présence de l'enseignant spécialisé, il utilisera une grille de notation fourni par codes rousseau et certifié REMC

### 2-Inscription

A la suite de l'évaluation, nous procéderons à l'inscription avec la signature du contrat. A partir de ce moment, vous pourrez commencer votre formation au permis

### 3-Parcours théorique (si code de + 5 ans)

La formation aux cours théoriques, basé sur le REMC, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

-mercredi de 13h30 à 15h

-vendredi de 17h30 à 19h30

en dehors de ces horaires vous pourrez effectuer des tests avec correction pendant les heures d'ouverture du bureau

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet. Le contrat vous permet de venir en salle pendant 1 ans sans limite de cours.

Les thèmes peuvent varié et être modifié en fonctions de la demande, de vos besoins et des lois futures :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur

- activité de conduite
- alcool, drogue, médicament
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- premiers secours
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

thèmes spécifique moto :

- l'équipement du motard ;
- comment choisir sa moto ;
- les risques liés à la conduite des motocyclettes ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs.

#### **4-examen théorique**

une fois que vos résultats au test de code seront corrects et sous les conseils d'un enseignant, vous pourrez vous inscrire auprès d'un opérateur agréé par l'état pour faire passer l'examen théorique. Pour l'inscription, une redevance de 30 euros vous sera demandée par l'opérateur. Pour réussir l'épreuve, il vous faudra répondre correctement à 35 bonnes réponses sur 40. nous pouvons faire les démarches pour vous sans aucun supplément.

#### **5-Parcours pratique**

La phase pratique débutera pendant la phase théorique.

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Il y aura une partie hors circulation avec des exercices de maniabilité

- poussé la moto
- parcours extra lent
- parcours lent
- parcours avec passager
- freinage d'urgence
- évitement
- virage
- équilibre
- théorie portant sur la spécificité de la conduite moto.

Et une partie en circulation où vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente) ;
- météo dégradée (si le cas se présente) ;

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisé ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

en correspondance avec le REMC, la phase pratique débutera pendant la phase théorique en simultané. Nous utiliserons une moto de l'auto-école, en présence d'un moniteur diplômé.

### **6-examen blanc**

un examen blanc pour le plateau vous sera programé, une fois que vous serez arrivé au niveau demandé. Il comportera toutes les étapes de l'épreuve plateau. Un second examen blanc vous sera proposé pour la préparation à l'examen circulation. Ces examens ont pour but de vous mettre en situation réelle.

-20 minutes d'examen blanc plateau suivi d'un bilan et d'échange, voir de remise en situations

-30 minutes d'examen blanc circulation suivi d'un bilan et d'échange, voir de remise en situations

### **7-examen pratique**

à la suite de votre examen blanc et suivant son résultat, une date d'examen pratique plateau vous sera proposée. Vous serez accompagné avec un enseignant de l'auto-école

Suite à la réussite de l'examen plateau, une date d'examen circulation vous sera proposée.

Vous serez accompagné avec un enseignant de l'auto-école.

Et à la suite de votre examen nous nous occuperont, si vous le souhaitez, de toutes les démarches pour la création de votre titre (permis) sans aucun supplément.

## BUREAU DE LANNION

36 Av. du Général de Gaulle – 22300 LANNION  
N° Agr E 1702200080

## BUREAU DE LOUANNEC

4 Route de Tréguier – 22700 LOUANNEC  
N° Agr E 1702200070

## BUREAU DE TREGASTEL

Z.C. Poul-Palud – 22730 TREGASTEL  
N° Agr E 1702200060



**Armor Auto Ecole**  
Since 1971

PERMIS B - ACC - A/A1/A2  
AM - BE - B96

02 96 37 03 66

Mail : armor-auto-ecole@wanadoo.fr  
Site Internet : armor-auto-ecole.com



## PARCOURS DE FORMATION A2 VERS A

le but de cette formation est de vous amener à la compréhension d'apports théoriques et pratiques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW.

De comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW De travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Vous allez être amené à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

### 1-Evaluation de départ

si la formation de 7h n'est pas suffisante , une évaluation de départ vous sera proposé afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

### 2-Inscription

A la suite de l'évaluation, nous procéderons à l'inscription avec la signature du contrat. A partir de ce moment, vous pourrez commencer votre formation au permis .

### 3-La formation théorique – 2 h

- Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.
- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes.
- Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse.
- Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection.
- Conduite et produits psychoactifs.

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

#### **4-La formation pratique – 5 h**

Elle porte sur la conduite d'un véhicule hors circulation (2 h) et en circulation (3 h).

##### **La formation pratique hors circulation**

- S'adapter à un nouveau véhicule et comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. Explications et travail sur :
- les situations de changements de direction à droite et à gauche,
- le freinage,
- les techniques d'inclinaison.

##### **La formation pratique en circulation**

- Réalisation d'un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

#### **5-bilan et attestation**

a la fin de votre formation, nous ferons un bilan à partir d'échange entre élèves et moniteur.  
Puis nous remplirons une attestations mais vous devrais attendre de recevoir votre titre (permis)  
pour pouvoir circuler avec le permis A.

**BUREAU DE LANNION**

36 Av. du Général de Gaulle – 22300 LANNION  
N° Agr E 1702200080

**BUREAU DE LOUANNEC**

4 Route de Tréguier – 22700 LOUANNEC  
N° Agr E 1702200070

**BUREAU DE TREGASTEL**

Z.C. Poul-Palud – 22730 TREGASTEL  
N° Agr E 1702200060



**Armor Auto Ecole**  
Since 1971

**PERMIS B - ACC - A/A1/A2  
AM - BE - B96**

**02 96 37 03 66**

Mail : armor-auto-ecole@wanadoo.fr  
Site Internet : armor-auto-ecole.com



## PARCOURS DE FORMATION AM

Vous allez apprendre à manipuler un scooter de 50 cm<sup>3</sup>, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance. Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable. En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

### 1-Evaluation de départ

si la formation de 8h n'est pas suffisante , une évaluation de départ vous sera proposé afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

### 2-Inscription

A la suite de l'évaluation, nous procéderons à l'inscription avec la signature du contrat. A partir de ce moment, vous pourrez commencer votre formation au permis AM

### 3-La formation en 5 séquences :

#### séquence 1 :

**-expression et échanges sur le respect des règles**

signalisation

règles de circulation

**-expression et échanges sur des grandes thématiques de la sécurité routière**

vitesse

consommation d'alcool ou d'autres produits

utilisation de distracteur

**-échanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur**

#### séquence 2 :

-

Elle porte sur la sensibilisation aux risques :

- Sensibilisation aux risques spécifiques cyclo ;
- Sensibilisation aux cas d'accidents cyclo ;
- La vitesse et ses conséquences.

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

#### **4-La formation pratique – 6 h**

Elle porte sur la conduite d'un véhicule hors circulation (2 h) et en circulation (4 h).

##### **La formation pratique hors circulation**

- Les équipements, leurs rôles ;
- Connaissance des principaux organes du cyclo ;
- Les contrôles indispensables à l'entretien ;
- La maîtrise technique du cyclo hors circulation.

##### **La formation pratique en circulation**

- Démarrer le cyclo ;
- Ralentir et immobiliser le cyclo ;
- Rechercher des indices utiles ;
- Adapter l'allure ;
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité ;
- Négocier un virage ;
- Choisir la position sur la chaussée ;
- Franchir les différents types d'intersection ;
- Changer de direction.

#### **5-bilan et attestation**

a la fin de votre formation, nous ferons un bilan à partir d'échange entre élèves et moniteur. Puis nous remplirons une attestations qui donne le droit de conduire votre véhicule pendant 4 mois en attendant la création de votre titre (permis).

## BUREAU DE LANNION

36 Av. du Général de Gaulle – 22300 LANNION  
N° Agr E 1702200080

## BUREAU DE LOUANNEC

4 Route de Tréguier – 22700 LOUANNEC  
N° Agr E 1702200070

## BUREAU DE TREGASTEL

Z.C. Poul-Palud – 22730 TREGASTEL  
N° Agr E 1702200060



**Armor Auto Ecole**  
Since 1971

PERMIS B - ACC - A/A1/A2  
AM - BE - B96

02 96 37 03 66

Mail : armor-auto-ecole@wanadoo.fr  
Site Internet : armor-auto-ecole.com



## PARCOURS DE FORMATION b96

Vous allez apprendre à Conduire un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B du permis de conduire auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC des véhicule est supérieurs à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes. Cela représente de réelles particularités, vous apprendrez aussi à circuler dans différentes situations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

### 1-Evaluation de départ

si la formation de 7h n'est pas suffisante, une évaluation de départ vous sera proposé afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

### 2-Inscription

A la suite de l'évaluation, nous procéderons à l'inscription avec la signature du contrat. A partir de ce moment, vous pourrez commencer votre formation B96

### 3-La formation hors circulation – 4 h

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).

Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.

Le freinage des remorques.

Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.

Les équipements obligatoires de la remorque :

- feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants ;
- équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;
- le triangle de présignalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

- Signalisation spécifique ;
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).

Le chargement : répartition - arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage ;
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque ;
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :

- Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision ;
- Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

#### **4-La formation en circulation – 3 h**

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève conduit cinquante minutes au minimum. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

- la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- les angles morts ;
- les changements de direction ;
- la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- l'information et la communication avec les autres usagers ;
- l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

À l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

- Le ressenti de sa prestation par l'élève ;
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
- Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

## **5-bilan et attestation**

a la fin de votre formation, nous ferons un bilan à partir d'échange entre élèves et moniteur.  
Puis nous remplirons une attestations mais vous devrais attendre de recevoir votre titre (permis)  
pour pouvoir circuler avec le B96.